



*Procès-verbal*  
*Le jeudi 7 juin 2001 - n° 34*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Dépôts de documents**

M. le Président dépose :

Le Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2000-2001 (tome I), accompagné d'une brochure exposant les faits saillants du rapport.

(Dépôt n° 313-20010607)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 31 mai, 1<sup>er</sup>, 5 et 6 juin 2001, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

(Dépôt n° 314-20010607)

7 juin 2001

---

### Dépôts de pétitions

M. Gobé (LaFontaine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 300 pétitionnaires de la grande région de Montréal, concernant le service du transport adapté.

(Dépôt n° 315-20010607)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 613 citoyens et citoyennes de Mercier, concernant la fusion de Mercier avec Châteauguay ;

(Dépôt n° 316-20010607)

L'extrait d'une pétition, signée par 2 720 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les frais que doivent assumer les personnes âgées et les personnes assistées sociales pour certains médicaments et services de santé.

(Dépôt n° 317-20010607)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion de censure présentée par M. Whissell (Argenteuil) à la séance du mercredi 6 juin 2001. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois, et plus

**7 juin 2001**

---

particulièrement le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui refuse toujours de venir en aide aux

pomiculteurs de plusieurs régions du Québec à la suite du gel exceptionnel survenu il y a sept ans.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 31 en annexe)

Pour : **44** Contre : **62** Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

M. Fournier, whip en chef de l'opposition officielle propose :

QUE la députée de Mercier, madame Nathalie Rochefort, remplace le député de Châteauguay, monsieur Jean-Marc Fournier, comme membre permanente de la Commission des affaires sociales.

Cette motion est adoptée.

---

M. Marsan (Robert-Baldwin) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite le rabbi Dr Mordecai Zeitz et son épouse Charlotte pour trente-six ans de leadership exceptionnel et de dévouement au sein de la communauté juive et de la synagogue Beth Tikvah, de la ville de Dollard-des-Ormeaux.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

---

**7 juin 2001**

---

Mme Leblanc (Beauce-Sud) présente une motion concernant les ressources accordées, au Saguenay—Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, aux personnes atteintes de certaines déficiences ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Després (Limoulou) présente une motion concernant les ressources accordées, dans la région de Québec, aux personnes atteintes de certaines déficiences ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. MacMillan (Papineau) présente une motion concernant les ressources accordées, en Mauricie et au centre du Québec, aux personnes atteintes de certaines déficiences ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Pelletier (Chapleau) présente une motion concernant les ressources accordées, en l'Outaouais et en Abitibi-Témiscamingue, aux personnes atteintes de certaines déficiences ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) présente une motion concernant les ressources accordées, dans l'Estrie et dans la Montérégie, aux personnes atteintes de certaines déficiences ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Gauthrin (Verdun) présente une motion concernant les ressources accordées, dans la région de Montréal-Centre, aux personnes atteintes de certaines déficiences ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**7 juin 2001**

---

\_\_\_\_\_

M. Lamoureux (Anjou) présente une motion concernant les ressources accordées, dans les Laurentides, à Lanaudière et à Laval, aux personnes atteintes de certaines déficiences ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) présente une motion concernant les ressources accordées, au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, aux personnes atteintes de certaines déficiences ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec salue la tenue du 21<sup>e</sup> colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale qui se tient les 6, 7 et 8 juin au Cégep de Jonquière.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 175, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives, ainsi que l'étude détaillée du projet de loi n° 159, Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement ;
- la Commission des affaires sociales, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur le soutien du revenu et favorisant

**7 juin 2001**

---

l'emploi et la solidarité sociale et d'autres dispositions législatives, ainsi que le projet de loi n° 166, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse ;

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 29 mai dernier, sur la motion de M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux, soit maintenant adopté.

---

À 13 heures, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

---

La séance reprend à 15 h 03.

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 15, Loi modifiant la

**7 juin 2001**

---

Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 15 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 15 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

---

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 30 mai dernier, sur la motion de M. Chevrette, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 17, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant le cinémomètre photographique, soit maintenant adopté.

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) propose l'ajournement du débat.

Après débat, la motion d'ajournement est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, à 17 h 46, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

---

La séance reprend à 20 h 05.

---

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 31 mai dernier, sur la motion de M. Chevrette, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur la voirie, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 7 est adopté.

Sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 7 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de

**7 juin 2001**

---

l'environnement et le ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

---

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le mardi 22 mai dernier, sur la motion de M. Dupuis (Saint-Laurent) proposant la scission du projet de loi n° 174, Loi modifiant la Loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux et d'autres dispositions législatives.

Cette motion est rejetée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 174.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 174 est adopté.

Sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 174 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

---

M. J. Baril, ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime, au nom de M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 13 est adopté.

Sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 13 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement et le ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

---

À 20 h 46, sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 8 juin 2001, à 10 heures.

**7 juin 2001**

---

*Le Président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

7 juin 2001

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de censure présentée par M. Whissell (Argenteuil) :

(Vote n° 31)

POUR - 44

Beauchamp	Delisle	Lamoureux	Ouimet
Béchar	Després	Lamquin-Éthier	Paradis
Bélangier	Dupuis	Laporte	Pelletier
Benoit	Fournier	Leblanc	(Chapleau)
Bergman	Gagnon-Tremblay	Loiselle	Rochefort
Bordeleau	Gautrin	Maciocia	Sirros
Chagnon	Gauvin	MacMillan	Tranchemontagne
Charest	Gobé	Marcoux	Vallières
(Sherbrooke)	Houda-Pepin	Marsan	Whissell
Chenail	Jérôme-Forget	Middlemiss	Williams
Cholette	Kelley	Mulcair	
Copeman	Lafrenière	Normandeau	

CONTRE - 62

Arseneau	Brassard	Facal	Morin
Barbeau	Caron	Gagnon	Papineau
Baril	Carrier-Perreault	Gendron	Paquin
(Arthabaska)	Charest	Geoffrion	Paré
Baril	(Rimouski)	Goupil	Payne
(Berthier)	Chevrette	Harel	Pelletier
Beaulne	Cliche	Julien	(Abitibi-Est)
Beaumier	Côté	Jutras	Rioux
Bédard	(La Peltrie)	Labbé	Robert
Bégin	Côté	Lachance	Rochon
Bertrand	(Dubuc)	Landry	Signori
(Charlevoix)	Cousineau	Laprise	Simard
Bertrand	Désilets	Leduc	(Richelieu)
(Portneuf)	Deslières	Legault	Simard
Boisclair	Dion	Léger	(Montmorency)
Boucher	Dionne-Marsolais	Lelièvre	St-André
Boulerice	Doyer	Létourneau	Trudel
Boulianne	Duguay	Maltais	Vermette